

Comment débiter ce rapport sans faire référence aux difficultés météorologiques. Nos exploitations, surtout en Ajoie, ont subi de plein fouet l'épisode de sécheresse qui a touché de nombreuses régions de Suisse mais aussi d'Europe.

Les conséquences sont lourdes et la trésorerie est une fois de plus mise à mal, pour le 4^e été d'affiliée où il a fallu puiser dans les réserves de fourrage avant l'heure, où il a fallu faire le tri dans son cheptel ou encore où il a fallu acheter du fourrage se faisant denrée rare.

Les herbages, la betterave mais aussi le maïs ont le plus souffert du sec. Une nouvelle fois, les mesures décidées sont bien faibles par rapport aux conséquences financières. D'où la nécessité de reconsidérer l'importance des réserves, qu'elles soient financières ou fourragères et d'envisager, sur le plan politique, des possibilités d'assurances récoltes, de fonds spéciaux ou de provisions fiscales comme le demande la motion Gschwind et qui n'attend que le feu vert des Etats. Au niveau structurel, les adductions en eau deviennent une priorité pour les exploitations qui ne sont toujours pas raccordées au réseau. Il appartient cependant à ces dernières d'entamer les démarches.

Priorités 2030 définies

Avec le nouveau nom décidé l'année dernière par l'assemblée et avec le nouveau comité, AgriJura a défini ses priorités 2030, distinctes en huit axes. Ces priorités servent de fil rouge pour conduire les activités de notre organisation, dans l'intérêt de nos familles paysannes. Promouvoir le métier, s'engager pour le maintien des protections douanières, disposer d'un système de paiements directs crédible et défendable, augmenter les moyens pour les améliorations structurelles afin de gagner en compétitivité, thématiser la qualité de vie trop souvent négligée, réduire les coûts, raisonner l'utilisation de produits phytosanitaires, anticiper les changements climatiques sont quelques exemples des priorités retenues. AgriJura ne peut à elle seule atteindre ces objectifs ambitieux mais doit s'efforcer d'actionner tous les leviers pour y parvenir.

Travail de master

La définition des priorités 2030 s'est notamment faite sur la base du travail de master réalisé par notre collaborateur Ignace Berret. Le rapport met en évidence trois scénarios imposés à 5 exploitations, à savoir le statu quo +, un scénario écologique et un scénario libéral. Les conclusions donnent certaines pistes et invitent à poursuivre sans cesse les réflexions et les actions malgré notre dépendance aux conditions-cadres. Le rapport est disponible dans son intégralité sur notre site internet. Le travail d'Ignace Berret a permis d'amener un recul objectif sur la situation et les perspectives de l'agriculture jurassienne.

Initiatives agricoles

Sur le plan politique, le peuple a dû se prononcer sur plusieurs initiatives agricoles. L'initiative pour les aliments équitables et pour la souveraineté alimentaire ont toutes deux été rejetées par le peuple en septembre. Le résultat démontre cependant une sensibilité appuyée aux problématiques agricoles, n'en déplaise à Avenir suisse pour qui notre agriculture coûte trop cher. Pour ces votations à peine une année après le plébiscite de l'inscription de la sécurité alimentaire dans la constitution, le peuple suisse, comme AgriJura et l'USP, a préféré privilégier la mise en œuvre de l'article 104a avant de rajouter de nouvelles dispositions.

L'initiative vaches à cornes a elle aussi été rejetée par le peuple. La campagne s'est non pas limitée aux soutiens pour les animaux à cornes mais sur l'écornage oui ou non. La méconnaissance des pratiques agricoles et des modes d'élevage, particulièrement flagrante dans les villes et attisées par les mouvements extrémistes, donnent lieu à des appréciations émotionnelles et à l'emporte-pièce. Par ces initiatives, la démocratie atteint ses limites lorsque le citoyen vote non pas en connaissance de cause en s'intéressant aux tenants et aboutissants mais en votant sur des a priori. Ces comportements, qui ne se limitent pas aux initiatives agricoles, nous préoccupent particulièrement à l'approche des initiatives sur les eaux, au titre racoleur mais au contenu extrême. Plus que jamais, nous nous devons de restaurer le lien de la population avec l'agriculture qui parfois se fragilise.

Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire reste une thématique majeure puisqu'elle concerne la préservation de notre base d'existence, la terre, mais aussi les possibilités de développement de nos structures agricoles. L'adoption du plan directeur cantonal par le Parlement jurassien représente une étape importante et va dans le sens d'une meilleure préservation des terres cultivées par des mesures de densification, entre autres. Les emprises du stationnement seront par ailleurs cadrées, ce qui faisait défaut jusqu'ici. AgriJura suit par ailleurs des planifications agricoles dans le but de limiter les impacts d'inévitables futures emprises, sur les exploitations concernées. L'agriculture ne s'oppose pas au développement économique tant qu'il est raisonné et respectueux du foncier.

Evolution structurelle

Au niveau des structures, l'évolution s'est tassée. Nous comptons, en 2018, 929 exploitations recensées dont 767 PER et 162 BIO. Le géoréférencement a mis à jour les surfaces exploitées, ce qui explique certaines différences. La surface moyenne se maintient autour de 40 ha depuis plusieurs années. Selon l'OFS, l'agriculture jurassienne occupe 1500 emplois à plein temps.

Production biologique

La production biologique progresse encore et représente 17,4% des exploitations pour 16.2% de la SAU. Le Jura se situe au-dessus de la moyenne suisse et en tête des cantons romands. La barre des 20% devrait être dépassée en 2020, conformément aux objectifs de PROJAB et grâce à l'essor du marché du bio. Formulons le souhait que la valeur ajoutée se maintienne et qu'ainsi, tant le producteur que le consommateur y trouvent leur compte.

Production laitière

Toujours sujette à des prix excessivement bas, la production laitière s'est maintenue avec un volume estimé à 94 millions de kg. La production de lait de fromagerie totalise 29% des quantités et quelques producteurs ont pu rejoindre cette filière valorisante.

La sécheresse, on en reparle, a sensiblement renchéri les coûts de production ce que l'IP lait et les acheteurs n'ont pas du tout tenu compte dans la définition des prix, se réfugiant derrière un marché international difficile et des volumes stables. Et voici que maintenant, les acheteurs viennent répercuter sur les producteurs les manques de la loi chocolatière pour compenser les coûts élevés de la transformation en Suisse. Halte à l'arnaque ! Il est temps que l'IP-lait et PSL prennent leurs responsabilités face à une production en péril malgré des quantités encore stables. Et ce n'est pas le tapis vert et ses vulgaires 2 ct qui amélioreront la situation des producteurs. Ce n'est pas parce qu'un lait durable valorise des engagements déjà effectifs que la valeur ajoutée peut être aussi dérisoire, sachant que les distributeurs ne se gêneront pas de se servir sur les prix ! La Confédération ne doit pas se substituer au marché pour payer la valeur ajoutée sur le dos des aides dont bénéficient déjà nos exploitations.

Si le lait occupe autant d'importance pour l'agriculture suisse, c'est que la production laitière joue un rôle clé également pour la filière carnée, dans l'approvisionnement de vaches de réforme pour la viande de transformation mais aussi pour les remontes d'engraissement. Nous lançons donc un appel au nouveau ministre de l'agriculture Guy Parmelin pour se pencher sur la crise laitière qui ne peut plus durer.

Marchés publics de bétail

Passons à une activité importante pour AgriJura à savoir les marchés de bétail. 4168 bovins ont été commercialisés, soit 100 de moins qu'en 2017. Les apports se maintiennent malgré cela à un niveau élevé. Suite à l'abandon de la place de Delémont, le marché de Glovelier a connu une plus forte affluence. Les prix de la table Proviande ont été mis sous pression au mois d'août et depuis ils peinent à se rétablir. L'écart de prix entre bétail d'étal et de transformation, qui s'était sensiblement réduit, s'est à nouveau creusé, au détriment des vaches de réforme. La situation est malgré tout encore positive pour le marché de la viande bovine et permet d'amener des revenus intéressants pour des vaches de réforme. Les marchés publics gardent toute leur importance pour la définition et la transparence des prix. Relevons encore la contribution cantonale bienvenue et qui permet d'inciter les apports même en période plus moroses comme on a connu en fin d'été. Merci au canton pour son soutien.

Restructuration aboutie

Changement de nom, changement de structure, dissolution des sociétés régionales et mise en route des sections régionales sous l'égide d'AgriJura. Toutes ces étapes marquent l'aboutissement de la restructuration de la défense professionnelle. Ces changements n'ont pas provoqué de baisse d'affluence lors des séances régionales de fin d'année, décentralisées et qui se positionnent comme un rendez-vous important, moins formel et privilégiant les échanges avec la base. Tout en gagnant en autonomie, les sections régionales doivent désormais se concentrer sur des thématiques qui leur sont propres et assurant la transmission dans les deux sens entre la base et notre faïtière.

Réseaux écologiques

Concernant les réseaux écologiques portés par AgriJura et mis-en-œuvre par la FRI, le nombre de réseaux a passé de 10 à 7 entités en 2018 par la fusion de certains périmètres. Nous comptons 643 exploitations participants à un ou plusieurs de nos réseaux pour un total de 3774 ha de surfaces de promotion de la biodiversité inscrits, soit 2.6% de plus que l'année précédente.

L'objectif étant non plus de progresser en surfaces mais en qualité, AgriJura testé un procédé de copie de prairies pour disposer de semences locales et ainsi favoriser la biodiversité. Cette démarche a suscité un vif intérêt médiatique, illustrant les nombreux engagements de l'agriculture en faveur de l'environnement mais malheureusement trop peu souvent relevés.

Solaireau arrivé à son terme

Le projet SolAirEau est arrivé au terme de sa 6e et dernière année. Le projet a permis d'encourager différentes bonnes pratiques agricoles et de subventionner certains équipements pour limiter la pression sur le sol ou pour réduire les émissions d'ammoniac. Afin de pérenniser la dynamique de SolAirEau et les mesures pratiquées, l'objectif 2019 est de vulgariser les enseignements du projet acquis durant les 6 dernières années.

Lutte contre les campagnols

Lui-aussi arrivé à son terme, le projet de lutte collective contre les campagnols a été mandaté à la FRI sous la houlette de Yann-David Varennes. Les groupes constitués n'ont pas tous connus la même dynamique. Les importants dommages durant les périodes de fortes pullulations semblent bien vite oubliés lorsqu'il s'agit de lutte en phases de basse densité. La lutte contre les campagnols est un travail de longue haleine mais là où des actions de lutte collectives ont été mises en place, les résultats se révèlent concluants. S'engager dans la lutte collective ou devoir acheter du fourrage, c'est finalement un choix d'entreprise.

FarmX, plateforme machines

D'un petit projet de calendrier partagé, la plateforme de partage de machine a pris une envergure nationale, grâce au soutien de l'OFAG et au concours de plusieurs partenaires et sponsors. FarmX est lancée depuis le 15 février. Dans l'esprit de l'économie de partage et dans la ligne des AirBnb, Uber et autres Mobility, FarmX contribue concrètement à la digitalisation de l'agriculture en se mettant à portée de chaque exploitation suisse. Publication des machines, réservation, gestion des plannings, facturation : FarmX facilite et encourage l'utilisation de machines en commun dans un objectif de réduction des coûts, compte tenu d'une mécanisation pesant très lourd dans les charges fixes d'une exploitation. Ce projet a rencontré un important intérêt et écho médiatique. Désormais, FarmX vole de ses propres ailes sous la forme d'une Sàrl constituée par AgriJura, Maschinenring, Prométerre et Seccom. Nous invitons les agriculteurs à tester cette application et l'ensemble de ses fonctionnalités, gratuitement jusqu'au 30 juin 2019.

Promotion de l'agriculture

La promotion de l'agriculture occupe une place importante pour AgriJura. Cela quand bien même nous sommes dans un canton rural où la population est encore proche de son agriculture mais dont le lien a tendance à s'affaiblir, comme partout. Que ce soit via l'Espace agricole de la Foire du Jura, via le Brunch à la ferme, via les pages Fenêtre sur la campagne dans le QJ, via la présence sur les réseaux sociaux ou encore via les vidéos des jeunes agriculteurs où les animaux filment leur

environnement, les actions se veulent complémentaires. AgriJura a repris par ailleurs le nouveau logo de la campagne nationale « Paysans suisses. D'ici, avec passion » qui succède au slogan « Proches de vous. Les paysans suisses ».

Secteur assurances

Les activités d'assurance ont porté à la fois sur les assurances de personnes via Agrisano et sur les assurances de choses et de patrimoine via Emmental. Les conseils globaux ont été effectués pour 50 exploitations agricoles afin de réviser leur portefeuille d'assurance et de déterminer sur les couvertures correspondent effectivement aux besoins. Près de 270 entreprises ont sollicité des couvertures d'assurance auprès de Prestaterre CJA Sàrl. A relever que les solutions de prévoyance sont de plus en plus considérées dans les exploitations agricoles mais disposent d'un potentiel de progression important en comparaison à d'autres cantons.

Terrentraide dépannage agricole

Actif depuis 3 ans, Terrentraide a assumé 133 jours de dépannage. Un niveau bien supérieur aux deux premières années mais pour un nombre de dépannage plus faible. Terrentraide reste une solution de secours appréciée, après avoir épuisé toutes les possibilités de remplacement par la famille ou le voisinage. La recherche de dépanneur disponibles et motivés relève parfois du casse-tête et oblige Terrentraide à mettre des exploitations en relation pour répondre à certaines demandes. Avis aux jeunes et moins jeunes qui seraient intéressés à faire des dépannages et à découvrir par la même le fonctionnement d'autres exploitations.

Terrentraide a modifié ses statuts et ses conditions générales en abaissant ses tarifs. Ainsi, seuls les membres AgriJura peuvent s'abonner à Terrentraide. Par ailleurs, l'adhésion comme membre-invité à Maschinenring offre désormais aux abonnés de Terrentraide de bénéficier de conditions d'achat préférentielles au même titre que les membres de Maschinenring. Avis aux intéressés puisque les avantages vont jusqu'à des rabais flotte attrayants lors de l'achat d'un nouveau véhicule.

Voilà pour un tour d'horizon non exhaustif de l'année écoulée. Les sollicitations et attentes à l'égard de la défense professionnelles sont nombreuses. Nous nous efforçons d'y répondre dans la mesure de nos possibilités ou alors de les relayer comme par l'intermédiaire d'Agora ou de l'USP.

Merci de votre attention.

(La version prononcée fait foi)

Michel Darbellay, directeur

Vicques, le 1^{er} mars 2019